

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10
feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 septembre 2021

Présent : Mr CATHELAND

Excusée : Mme CHAUVOT, VERGUET, DI RIENZO, PLATROZ. Mr MONTAGNON.

➡ AG DE DEBUT DE SAISON 2021/2022

Les clubs suivant absents à l'AG seront amendés : F.C. Croix Roussien, F.C. Bords de Saône, GRPE Chasse sur Rhône, Eveil de Lyon, Am. Laique Moins, Oyonnax PVFC, Savigny, Chaponnay Marennes, Ent. Cascol/Ménival, FC Lamure Poule, Bresse foot 01, U.S.V.J., F.C. Franc Lyonnais

➡ INFORMATION IMPORTANTE

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaire.

➡ INFORMATIONS POUR TOUTES MODIFICATIONS DES RENCONTRES

ATTENTION : LA COMMISSION FEMININE NE PRENDRA PLUS EN CHARGE LES CHANGEMENTS D'HORAIRE, DE LIEU, ETC....SAUF EN DEBUT DE SAISON POUR L'ENSEMBLE DES RENCONTRES A DOMICILE. VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT PASSER PAR FOOTCLUBS.

➡ FEMININES SENIORS D1 A 11

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : 2 U18F (née en 2004), 1 U17F (née en 2005), 0 U16F (née en 2006).

Poule Unique

10 Clubs engagées à ce jour : Villefranche Fc 1, A.S. St Martin en Haut 2, O. St Genis Laval 1, Ev.S.Genas Azieu Fe 1, Vaulx Olympique 1, Chassieu Décines F.C. 2, Sud Lyonnais F 2013 2, Chaponnay Marennes 1, Muroise Foot 1, Caluire F. Filles 1968 2, Chandieu-Heyrieux 1.

Suite au forfait de l'Olympique de Vaulx en Velin il est remplacé par Chandieu-Heyrieux Ass 1

Début du Championnat le 26/09/2021

Seniors D2 A 11 Phase 1

Début du championnat le 26 septembre 2021

Poule A : Stade Amplepuisien1, F.C. Pontcharra St loup 2, F.C Lamure Poule 1, La Giraudière 1, Ent Hte Brevenne/Ht Lyonnais 1, L'Arbresle F.C. 1, Savigny F.C. 1.

Poule B : Lyon Football Fc 2, A.S.U Lyon 1, Lyon-La Duchèr 1, F.C. Gerland Lyon 1, A.S.E.F. 1, Ent Cascol /Ménival 1, L'Arbresle F.C. 2.

Poule C : USMV 1, Colombier Satolas 1, St Priest Aqs 1, S.C.B.T.P. 1, Usel Foot 1, U.S. des Monts 1.

➡ FEMININES SENIORS D1 A 8

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : 2 U18F (née en 2004), 1 U17F (née en 2005), **0 U16F** (née en 2006).

Début du championnat le 10 Octobre 2021

Poule A : Ent. Couzon/Rive Droite 1, MDL Foot 1, F.C. Point du Jour 1, F.C. Croix Roussien 1, St Pierre Mineurs, GFC 2.

Poule B : Manissieux 1, C.S. Vaulxois 1, Am de Diemoz 1, St Alban de Roche Sp 1, Craponne As 1, GRPE De Chasse/S 1.

➡ FEMININES U18 D1 A 11

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : U18F (née en 2004), U17F (née en 2005), U16F (née en 2006), **3 seulement U15F** (née en 2007).

Début du championnat 25/26 Septembre 2021

Poule A : Pontcharra St loup 1, Essor Bresse Saône 1, Bresse Foot 01 1, A.S.E.F. 1, F.C. Bourg en Bresse Peronnas 1, EFSB 1, Savigny Fc 1, Caluire F. Filles 1968 2, Chambost Allières 1.

Poule B : St Priest As2, Sud Lyonnais F 2013 1, Usel Foot 1, Ent. ACH/Sevonne 1, Ev.S. Genas Azieu 2, GF des Monts et Plaine 1, Venissieux Fc 1, F.C. Ste Foy Les Lyon 1, A.S. St Martin en Haut 1, Craponne As 1

Suite à l'engagement du club : Groupement Féminin des Monts et de la Plaine, il remplace le club de St Genis Laval. Ce club joue sur le terrain municipal de Maringes le samedi à 15H00.

➡ FEMININES U18 D1 A 8

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : U18F (née en 2004), U17F (née en 2005), U16F (née en 2006), **3 seulement U15F** (née en 2007).

Début du Championnat le 02/03 Octobre 2021

Poule Unique : A.S.E.F. 2, Am. Laique Moins 1, Fcso 69 1, G.F.C 2, Lyon Duchère 1, Meyzieu 1, O.St Genis Laval 1, Oyonnax 1, Vaulx en Velin Fc 1

➡ FEMININES U15 D1 A 8

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : U15F (née en 2007), U14F (née en 2008), **3 seulement U13F** (née en 2009).

Catégorie U15F : Nouveauté

1^{er} Phase : Une pratique à 8 sera proposée avec 3 poules de niveau A, B, et C

2^{ème} Phase : la pratique sera possible à 11 en fonction du projet de club et d'un avis consultatif du district qui prendra en compte certains éléments (niveau de jeu, effectifs, structuration...)

Poule A : C.F.F. 1968 2, Chassieu Décines F.C. 1, Eveil de Lyon Fem 1, Ev. S. Genas Azieu, Fe 1, F.C.Bords de Saône, Lyon Football Fc 1, Lyon-La Duchère 1, St Priest As 1, Venissieux Fc 1.

Poule B : Ach 1, El.S. De Chaponost 1, FC Gerland Lyon 1, FC Pontcharra st Loup 1, F.C. Ste Foy Les Lyon 1, GFC 1 O. St Genis Laval 1, Sud Lyonnais F 2013 1, Villefranche Fc 1.

Poule C : A.S.E.F.1, Asvel Villeurbanne F 1, Domtac Fc 1, F.C. Franc Lyonnais 1, Fcrv 1, Meyzieu 1, U.S. Millery Vourles 1, USVJ 1, Venissieux Fc 2.

➡ FEMININES U11

Début des Plateaux le 25 septembre :

Club recevant le premier nommé

F101 Asef/fclsd, El s De chaponost, Fc Franc Lyonnais, Ef saône Beaujolais

F102 ACH, Ev S Genas azieu Ste Foy les Lyon, Muroise st Bonnet,

F103 FC Bords de Saône, Fc Gerland, SC De Lyon, Eveil de Lyon

F104 Chassieu Décines, USVJ, FCVB, Exempt 1

➡ COUPE DE LYON ET DU RHONE VIAL

Date Limite d'engagement : 14 Novembre 2021. Les Ententes entre 2 clubs à 8 sont autorisées.

28 Clubs Engagés : Villefranche Fc 1, Ent Cascol/Ménival 1, Lyon Football Fc 2, St Amplepuisien 1, Savigny F.C. 1, A.S. St Martin en Haut 2, O.St Genis laval 1, Lyon-La Duchère 1, Muroise Foot 1, Ev. S. Genas Azieu 2, Eveil de Lyon 1, La Giraudière 1, F.C. Gerland Lyon 1, F.C. Pontcharra St Loup 2, Chaponnay Marennes 1, F.C. Bords de Saône 1, U.S. Millery Vourles 1, Chassieu Decines F.C 2, L'Arbresle FCP 1, GFC 2, A.S.E.F. 1, Usel Foot 1, Sud Lyonnais F. 2023 2, Colombier Satolas Fc 1, Chandieu Heyieux As 1, Fc Lamure Poule 1, S.C.B.T.P 1, Caluire F. Filles 1968 2.

➡ ARBITRE CAPACITAIRE

Une formation aura lieu le Lundi 05 Octobre au district du Rhône à 19H30. Formation valable pendant 2 ans. Pass'Sanitaire obligatoire et votre n° de licence.

Attention petite Erreur lors de L'AG, correction : L'Arbitrage : SPECIFICITE FEMININES A 8

L'équipe à domicile doit prévoir un arbitre ayant suivi la formation « **Arbitres Capacitaires** ».

Si le club qui reçoit ne peut présenter d'Arbitre Capacitaire, c'est le club visiteur qui présente un dirigeant (ayant suivi la formation d'Arbitres Capacitaire en priorité sinon un dirigeant licencié FFF).

En cas d'arbitres capacitaires, la rencontre sera dirigée par un arbitre bénévole de l'équipe visiteuse (article 27 §3.C des règlements Sportifs du DLR).